



# La Gazette Communale

Numéro 14

juillet 2012

MAIRIE  
DE  
HENRIDORFF



## 1. Le mot du maire...



Chères Henridorfféennes, chers Henridorfféens

Nous venons de vivre un moment intense autour d'une vive mobilisation et implication collective d'abord pour l'élection présidentielle puis pour les législatives. Un nouvel élan républicain s'est levé et nous devons regarder l'avenir avec espoir et confiance...

A nous, maintenant de concrétiser ce grand virage démocratique, historique pour les citoyens que nous sommes.

Je reste persuadé que ce bien vivre ensemble où chacun est acteur, contribue au développement de nos territoires.

Avec mon équipe, je m'efforce d'être toujours plus proche de vous et d'améliorer la vie henridorfféenne placée sous le signe de l'échange et du partage. Chacun d'entre vous occupe une place égale et unique au sein de notre commune pour ne former qu'une seule entité qui fait notre force.

Retroussons nos manches et modelons ensemble ce nouveau visage de Henridorff, un village dans un écrin de verdure.

Vous trouverez dans cette gazette des informations sur le civisme, les activités des écoles, les moments forts des associations, la vie paroissiale, les informations sur les travaux en cours et diverses communications.

En vous souhaitant de passer un bel été.

Bien à vous.

Le maire  
Jean-Jacques Kaiser

### Dans ce numéro

1. Le mot du maire
2. L'information
3. Les échos des écoles
4. Les infos des associations
5. La vie paroissiale
6. Les travaux
7. Visite du Parlement Européen
8. Communiqués

## ◆ 2. L'information ◆

**Boire ou conduire il faut choisir**

Et même si vous ne buvez pas, d'alcool bien entendu, il vous faudra malgré tout avoir un éthylotest conforme dans votre véhicule.

En effet le décret n° 2012-284 du 28 février 2012 oblige tout conducteur d'un véhicule terrestre à moteur (à l'exclusion des cyclomoteurs) à posséder un éthylotest non usagé, disponible immédiatement dans son véhicule.

Ce texte est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2012, et le défaut de possession d'un éthylotest sera sanctionné à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2012, à savoir une contravention de 11 euros !

*Quel éthylotest ?*

L'éthylotest doit respecter les conditions de validité, notamment une date de péremption et doit être revêtu d'une marque de certification déclarant sa conformité aux normes dont les références sont publiées au Journal Officiel de la République.

Le conducteur d'un véhicule équipé par un professionnel agréé ou par construction d'un dispositif antidémarrage par un éthylotest électronique est réputé en règle.

*1 ou 2 éthylotests ?*

1 si vous ne vous en servez pas ou 2 si vous pensez en avoir l'usage. (dans ce cas faites des stocks !)

Vous pouvez consulter le [code de la route](#) modifié par ce présent décret sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

*Mise en garde !*

L'éthylotest ne change rien à la teneur en alcool dans le sang.

Si vous avez consommé de l'alcool juste avant de souffler, la mesure peut s'avérer négative mais 1 heure après, l'alcool étant passé dans votre sang, vous pouvez être positif.

**L'idéal, ne pas boire... avant de conduire.**

## ◆ 2. L'information ◆

### L'environnement (un peu de civisme)

**Bruit** : Nous avons le bonheur d'habiter à la campagne. Nos logements sont bien isolés et nous ne connaissons pas les désagréments des bâtiments collectifs et de la ville. Malgré tout, le bruit continue à nous «stresser».

Aussi, veillons à ne pas gêner nos proches et notre voisinage ; notamment par des activités bruyantes telles que radios portables, motos, tronçonneuses etc... et surtout l'aboiement intempestif des chiens à longueur de journée (de nombreuses plaintes ont été déposées en mairie à ce sujet).

Au retour du printemps et des beaux jours, respectez l'entourage en ne **tondant pas votre pelouse** :

**Rappel** ◆

**entre 12 H. et 13 H 30 et entre 20 H 00. et 8 H 00** tous les jours de la semaine, ainsi que les dimanches et jours fériés où chacun apprécie le calme et la tranquillité. **Maintenez le respect du repos dominical !**



◆ **En cas de non application de ces consignes un arrêté municipal sera pris.**

**Feux de jardin** : ils sont en principe «interdits» mais ont toujours été «tolérés», à condition de ne pas enfumer le voisinage.

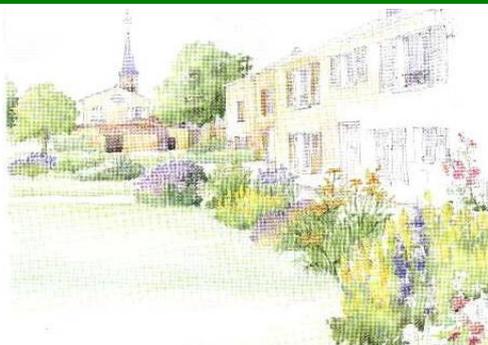
**Divagation des chiens** : De nombreuses plaintes ont de nouveau été déposées en mairie concernant la divagation des chiens. A ce titre, nous rappelons que les chiens doivent être accompagnés ou tenus en laisse afin d'éviter les mésaventures avec les distributeurs de publicité, journaux ou courrier postal.

**Déchets verts au cimetière** : En raison du manque de civisme de la part de certains administrés, nous avons été amenés à retirer les poubelles déchets verts du cimetière.

Par conséquent, nous vous prions de bien vouloir emporter dorénavant vos déchets.

Nous comptons sur votre bonne compréhension.

### L'embellissement de notre village



La commune vient de s'inscrire à nouveau pour le concours « **Je fleuris la Moselle** ». Les particuliers qui le souhaitent peuvent participer à ce concours en retirant le formulaire en mairie et en l'adressant à Moselle Tourisme **avant le 31 juillet**.

Je fleuris  
la Moselle

#### MAISONS FLEURIES (catégorie 1 à 7)

Retournez ce formulaire d'inscription avant le **31 juillet** accompagné de 3 photos  
- une photo générale de votre habitation effectuée depuis la rue,  
- une photo de vos espaces fleuris devant votre habitation (visibles depuis la rue)  
- une photo en gros plan d'une de vos jardinières, ou de vos espaces fleuris (visible depuis la rue)\*

à l'adresse suivante :

Moselle Tourisme - Concours « Je fleuris la Moselle »

2-4 rue du Pont Moreau – BP 80002 – 57003 METZ CEDEX 1

ou inscrivez-vous et téléchargez vos photos sur [www.jefleurisla-moselle.com](http://www.jefleurisla-moselle.com)

(\*): Vos aménagements sont susceptibles d'être évalués sur place par un jury d'arrondissement qui ne doit pas pénétrer dans votre propriété.



## ◆ 2. L'information ◆

**Modification du calendrier scolaire 2012/2013**

Conformément au vote exprimé le 28 juin par le Conseil supérieur de l'éducation, organe représentatif qui regroupe l'ensemble des acteurs et partenaires de l'école, le ministre de l'éducation nationale décide la modification du calendrier scolaire 2012-2013.

Les modifications du calendrier scolaire 2012-2013 sont les suivantes :

- ◆ **Les vacances de la Toussaint, dans les trois zones**, débuteront le samedi 27 octobre et se termineront le lundi 12 novembre **2012 au matin**.
- ◆ **Une journée est rattrapée au mois d'avril ou au mois de mai** : les élèves auront cours soit le mercredi 3 avril, soit le mercredi 22 mai. Le choix sera arrêté localement par les recteurs. Lorsque des cours sont déjà organisés le mercredi matin, les élèves auront cours mercredi 3 avril et mercredi 22 mai après-midi.

Il est à noter que les mercredis travaillés ont été choisis dans des semaines comportant un jour férié. Il n'y a donc pas d'alourdissement de la semaine de travail, ni pour les élèves, ni pour les enseignants.

- ◆ Les vacances d'été commenceront le **samedi 6 juillet 2013 après la classe**, au lieu du jeudi 4 juillet.
- ◆ Les vacances de la Toussaint sont ainsi portées à deux semaines pleines pour permettre un véritable repos au cours du premier trimestre, dont la longueur est préjudiciable à l'attention des élèves.
- ◆ Le nombre de jours travaillés dans l'année et la durée des vacances sont inchangés.
- ◆ Le principe d'une alternance régulière entre les périodes de congé et de travail, inscrit dans les lois de 1989 et 2005, est ainsi mieux respecté.

Cette décision a été prise dans le respect des procédures de consultation. La concertation sur les autres questions relatives aux rythmes scolaires : temps de la journée, de la semaine et de l'année se poursuivra dans le cadre de la consultation nationale sur la refondation de l'École.

Une réflexion est en cours pour une réforme des rythmes scolaires. Si celle-ci est mise en œuvre (à partir de la rentrée 2013 ?), elle aura inévitablement un impact sur la durée des vacances, voire sur la durée de la journée de cours.

## ◆ 3. A l'écho des écoles ◆

## Une année riche en activités

Les maternelles ont participé à diverses sorties, les classes du primaire ont effectué une semaine de classe de neige à Xonrupt, Les élèves du CE1 ont décroché la médaille d'or d'athlétisme



Le permis à points a également été au programme. On note une réussite de 100 %



◆ 4. Les infos des associations ◆

**Les Compagnons de la Scène**



Extraits de la pièce de cette année



Journée de travail en collaboration avec le club Vosgien



L'Assemblée Générale

**L'Association des Amis de l'Orgue**



Le Marché de Pâques



L'Assemblée Générale

**Rappel des manifestations à venir :** Le marché de l'Avent aura lieu cette année les 24, 25 et 26 novembre. Au cours du dernier semestre, Remy Kalck et un ami trompettiste donneront un concert.

## ◆ 4. Les infos des associations ◆

**Conférence débat des arboriculteurs**

Alain Schmitt, animateur en éducation de l'environnement a expliqué en détail les bonnes associations de plantes ainsi que celles qui servent à soigner les autres plantes, évitant par là même l'utilisation de produits chimiques néfastes à l'environnement et à l'utilisateur. Son exposé était accompagné d'une abondante littérature dont chacun a pu prendre connaissance.

Alain Schmitt a aussi permis aux participants de déguster plusieurs liqueurs et sirops de plantes, vins de noix ainsi que plusieurs tisanes. Un échange fourni s'est déroulé entre Alain Schmitt et plusieurs membres de l'association, très intéressés par le sujet.

**Marche populaire des Pompiers**

#### ◆ 4. Les infos des associations ◆

##### Les sorties du club de l'amitié



##### L'AS Henridorff - les U 13 champions de leur groupe



La jeune formation des U 13 a réalisé un parcours exceptionnel dans son groupe de promotion. Les joueurs finissent 1er avec 10 victoires et 2 défaites . un grand bravo à Baptiste, Yann ,Guillaume, Romain, Johan, Victor, Valentin, Julian, Florian, Arnaud et Yannick Dill le coach pour leur belle saison. Pour la nouvelle saison , l'AS Henridorff recrute pour ses équipes de jeunes des garçons et des filles nés entre 1999 et 2007.

#### ◆ 4. Les infos des associations ◆

### Des vrais champions de judo : la famille Wishaupt



Michel, ceinture noire 2<sup>e</sup> dan, décroche très rapidement de nouveaux titres régionaux. Cette année, face à l'un des meilleurs Lorrains, Christophe Sans, il échoue à Hayange en finale des championnats de Moselle et quelques semaines plus tard, contre ce même adversaire, devient champion de Lorraine dans la catégorie tant convoitée des plus de 100 kg.

L'aventure ne s'arrêtera pas là. D'autres challenges sont encore en vue, mais cela ne va sans effort et sans entraînement spécifique. « *Toutes les semaines, je m'adonne à 4 séances de musculation, 2 épreuves de footing et 2 entraînements spécifiques de judo. C'est le minimum pour accéder et surtout pour rester à ce niveau* ».

Un grand bravo à ce champion d'exception de 39 ans, licencié au judo-club de Sarrebourg, originaire de Saint-Louis, où il a passé toute sa jeunesse avant de s'établir à Henridorff avec son épouse Sandra et ses deux fils Florent et Arnaud, déjà bien ancrés dans les traces de leur héros de père.

### Bienvenue à la nouvelle association Nolan

C'est en présence du maire, Jean-Jacques Kaiser, du conseiller général, Patrick Reichheld et de nombreux sympathisants que s'est tenue cette première assemblée générale.

Nolan est un petit garçon atteint d'une maladie génétique rare avec un déficit immunitaire sévère, dont la maman Amélie est originaire de Henridorff.

L'association qui porte son nom a été créée en 2011 sous la présidence de Johanna Bailly. Son but est d'aider les enfants malades mais aussi leurs parents et d'informer le public sur le don de moelle osseuse.

Le siège est à Henridorff. La famille, aidée de bénévoles a démarré l'association en proposant des roses au vide-greniers de Henridorff. S'en est suivi un dîner dansant à Dabo le 21 mai 2011.

L'association perçoit également beaucoup de dons de privés, d'entreprises et d'associations. Elle est agréée pour délivrer des reçus fiscaux aux généreux donateurs.

Les dons récoltés ont permis à l'association de verser à l'ARAME un chèque de 3 000 €.



## ◆ 5. La vie paroissiale ◆

## Première communion pour 14 jeunes



Ont accueilli Jésus pour la première fois dans leur cœur, Léna Berlocher, Justine Béna, Théophane Eon, Killian Klein, Justine Lemaire, Marie Thierry, Manon Odot, Emma Sinteff, Lucille Klou de Henridorff; Justine Descenclos de Saint-Jean-Kourtzerode; Nathan Lambing, Margot Lopis et Lisa Nury de Waltembourg et Grégory Knecht de Zilling.

Les enfants ont été préparés à cette belle cérémonie par Myriam Ott, catéchiste.

## ◆ 6. Les travaux 2012 ◆

## Enfouissement des réseaux secs « rue de la Paix » 2e tranche



◆ 6. Les travaux 2012 ◆

**Travaux toit sacristie et Ecole Grand'rue** gouttières et accès handicapés



**Travaux d'enfouissement des réseaux secs rue des Vergers**

Les travaux démarreront dans les prochaines semaines.



**Installation de l'ancienne pompe des pompiers place de l'église**



**◆ 7. Visite du Parlement Européen pour les élus ◆**

Le 3 juillet les membres du Conseil Municipal accompagnés de leur conjoint se sont rendus au Parlement Européen



## ◆ 7. Visite du Parlement Européen pour les élus ◆



***Comment fonctionnent les instances européennes ? En se rendant au siège du parlement de Strasbourg, les membres du conseil municipal de Henridorff ont tenté de trouver une réponse.***

A voir le bâtiment, les élus de Henridorff avaient de quoi être impressionnés ! Inauguré en 1999, ce gigantesque vaisseau de verre abrite les bureaux des députés, ceux des fonctionnaires, les nombreuses salles de réunion et, au centre, l'hémicycle qui était, ce jour-là, quasi au complet à l'occasion de la session plénière.

***Accompagnés par une très jeune assistante parlementaire***

Invités par Nathalie Griesbeck, députée européenne du Grand Est, ils ont été accueillis par Emilie Tafanel, sa jeune et pétillante assistante, passionnée d'Europe et de politique. Celle-ci apporte ses idées sur certaines questions européennes, tout particulièrement sur les questions de Libertés Civiles, Justice et Affaires intérieures, deux commissions auxquelles appartient Nathalie Griesbeck. Elle était là pour les guider et leur présenter la complexe organisation de la grande maison « Europe »



afin de mieux leur faire comprendre le fonctionnement des institutions européennes, du Parlement Européen et l'impact des politiques européennes sur les territoires. La visite a commencé par un passage au restaurant des parlementaires où ils ont pu se restaurer en présence de quelques personnalités politiques connues du grand public et dont certaines se sont illustrées en France lors des dernières élections présidentielles : Eva Joly, Daniel Cohn-Bendit, José Bové, Marielle de Sarnez, les Le Pen, père et fille, ... l'occasion pour certains de les épier, d'espérer les saluer ou d'échanger quelques mots avec eux. Juste après, une petite réunion de travail a été organisée, pendant laquelle ont été abordées diverses questions ayant trait à l'Europe. Emilie Tafanel, avec passion et exactitude, a su brosser les grandes lignes du fonctionnement du parlement européen et les projets défendus par Nathalie Griesbeck, l'une des 74 députés français d'un parlement qui en compte 751 depuis le traité de Lisbonne en 2009. Elue dans la circonscription interrégionale du Grand Est qui contient plus de 8.5 millions d'habitants et qui regroupe 18 départements en 5 régions : Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Lorraine, elle siège au parlement européen depuis 2004.

## ◆ 7. Visite du Parlement Européen pour les élus ◆

### *Une députée très investie et avenante*

Après cette rencontre, Nathalie Griesbeck les a rejoints et a présenté



le travail qu'elle réalisait au quotidien. Avec beaucoup de gentillesse et de disponibilité, elle a demandé aux membres de l'assemblée d'être les ambassadeurs d'une Europe pleine d'engagements et de promesses. Quand rien ne va, c'est à cause de l'Europe et quand quelque chose fonctionne, ce n'est surtout pas grâce à Elle, même si dans la réalité des faits l'Europe y a contribué pour une très grande part. Voilà ce que le grand public pense généralement... « à tort » selon elle. « Il faut tordre le cou



aux idées reçues » a-t-elle martelé. « Il est important que les citoyens connaissent les lieux de démocratie où siègent leurs représentants et qu'ils puissent y avoir accès » et d'ajouter : « C'est aussi votre maison ». Son discours, très jovial, n'a rien de guindé. Elle parle et éprouve un réel plaisir à écouter. A la fin, juste avant d'assister à un débat dans l'hémicycle, elle a proposé de prendre une photo avec tous, élus, conjoints ou conjointes et au hasard d'une rencontre avec un autre député français, Jean-Pierre Audy, elle s'est arrêtée pour le présenter... simplement. Sans doute surpris mais certainement habitué, ce député de la région Massif Central-Centre, d'une autre affinité politique qu'elle, s'est empressé de dire à la cantonade : « Vous avez une députée extraordinaire. Je lui connais au moins trois principales qualités : Sympathique, assidue et travailleuse ». Ce à quoi, elle a esquissé un sourire gêné juste avant d'immortaliser l'instant sous les 27 drapeaux des Etats membres.



En fin d'après midi, les élus ont visité Strasbourg en bateau mouche et terminé la soirée dans une winstub. Cette sortie a été prise en charge en intégralité par le maire et les adjoints.

## ◆ 8. Communiqués ◆

## Enquête périscolaire

Suite à une demande de plus en plus accrue pour la mise en place d'un accueil périscolaire, une commission s'est penchée sur le dossier. Vous avez reçu fin juin un premier questionnaire auquel plus de 20 d'entre vous avez répondu. Chacune de vos demandes a été prise en compte et analysée. Les premiers résultats sont extrêmement concluants. Il en ressort que 31 enfants de Hendridorff profiteraient de cette structure. La moyenne de fréquentation oscillerait entre 16 et 22 enfants par jour et par tranche horaire (cf. tableau pour le détail). Certains parents ne se sont pas encore prononcés et attendent qu'on propose un coût. Ce dernier sera fixé après une étude plus élaborée tenant compte de nombreux paramètres et surtout de la bonne participation de certains partenaires comme la CAF avec qui nous avons commencé à travailler.

<b>Résultats de l'enquête périscolaire</b>													
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

		LUNDI			MARDI			JEUDI			VENDREDI		
		Régulier	Occasionnel	Total R+O	Régul.	Occas.	Total R+O	Régul.	Occas.	Total R+O	Régul.	Occas.	Total R+O
Matin	Enfants	11	9	11 à 20	13	7	13 à 20	16	4	16 à 20	13	5	13 à 18
Midi	Enfants	18	8	18 à 26	19	7	19 à 26	22	4	22 à 26	19	4	19 à 23
Soir	Enfants	17	9	17 à 26	16	10	16 à 26	21	5	21 à 26	18	5	18 à 23

*Ces résultats seront à affiner au cours de la prochaine année scolaire.*



*L'accueil périscolaire pourrait se faire dans plusieurs lieux mais l'école de la grand'rue reste l'endroit le plus approprié. Cette proposition devra avoir l'accord des autorités compétentes.*



# La Gazette Communale

Numéro 14

Juillet 2012

## 8. Communiqués

### Embauche d'un CAE

Depuis le 21 mai, Richard Goester a été embauché dans le cadre d'un CAE (80 %) à mi-temps sur 6 mois.

Richard donne entière satisfaction.

Pour rassurer certains administrés, cette embauche n'augmente en aucun cas les charges du personnel comme certaines personnes le prétendent mais nous rend service dans cette période estivale où la charge de travail est considérable.



### Service de l'Eau

Le Conseil Municipal par délibération du 14 juin a décidé de maintenir le prix de l'eau à 1.80 € le m3 et 20 € la location de compteur pour la période du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013.

### Sécurité



Pour la sécurité de tous, un afficheur de vitesse pédagogique a été installé à l'entrée du village en provenance de Waltembourg.

Cet appareil permet également de relever le nombre de véhicules qui ne respectent pas la vitesse autorisée en agglomération.

Après un an de recul, nous avons constaté que les automobilistes ont été sensibilisés et ont réduit la vitesse mais néanmoins,

date	heure	V
31/08/2011	17:52	114
03/09/2011	21:39	119
12/09/2011	20:01	110
16/09/2011	14:29	126
20/09/2011	16:28	117
28/09/2011	18:18	123
07/10/2011	22:10	115
20/10/2011	18:15	124
23/10/2011	13:27	110
03/11/2011	00:56	112
18/11/2011	16:50	111
19/11/2011	17:39	114

l'outil statistique révèle que certains conducteurs ont du mal à l'appliquer. **A titre d'exemple voir tableau ci-dessus les vitesses >110 km/h.** A noter que 800 véhicules par jour passent devant ce radar.



**Le Maire, les Adjoint, les Conseillers Municipaux,  
vous souhaitent de bonnes vacances.**

Fermeture de la Mairie pour congés annuels du **30 juillet au 18 août 2012 inclus.**  
En cas d'urgence, veuillez vous adresser au maire ou à un adjoint.